

Communiqué de presse

Fédération Syndicale Unitaire Sarthe

La responsabilité écrasante du maire du Mans face à l'abandon de l'école Éluard-Sablonnière

Le Mans, le 14 janvier 2026

Dans un communiqué daté du 13 janvier 2026, le maire et ancien ministre, Stéphane Le Foll, « ne comprend ni ne cautionne » le déplacement de plus de 240 élèves, leurs enseignant·es et leurs accompagnateurs·trices à l'Hôtel de Ville du Mans, affirmant que « *le temps scolaire n'est pas fait pour cela* ».

La Fédération Syndicale Unitaire 72, dénonce avec force cette déclaration clivante aux relents de vérités « alternatives », alors que la municipalité est directement responsable de l'abandon des élèves, des familles et des personnels de l'école publique Éluard-Sablonnière.

Des conditions indignes depuis le 3 novembre 2025

Contrairement aux affirmations du maire et ancien ministre, la FSU 72 rappelle que les problèmes de chauffage dans cette école sont connus des services de la Ville depuis le 3 novembre 2025, date de la première alerte. Pendant plus de deux mois, les élèves et les personnels ont dû travailler dans des locaux où la température n'excédait pas 13°C, en violation flagrante des recommandations de l'[Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\)](#)¹.

Aucune solution pérenne n'a été apportée par la Ville, malgré les multiples signalements.

Le 12 janvier 2026, après un conseil des maîtres et maîtresses unanime, les enseignant·es ont organisé une sortie pédagogique dans le cadre du parcours citoyen, sur le thème « *C'est quoi être maire ?* ». Cette initiative, validée a posteriori par la Direction Académique, respectait scrupuleusement :

- La sécurité des élèves,
- Les horaires réglementaires,
- Le taux d'encadrement, avec de nombreux parents accompagnateurs,
- L'intérêt pédagogique manifeste de l'activité,
- Les programmes officiels.

Tout était en ordre du côté des personnels. Les élèves, pour l'immense majorité, ont en plus découvert pour la première fois ce bâtiment public bien chauffé et particulièrement bien entretenu – une rareté dans les quartiers populaires – qu'est l'hôtel de ville du Mans.

Le maire du Mans, grand absent de l'école publique

La FSU 72 le rappelle avec gravité :

- Stéphane Le Foll, ancien ministre, n'a jamais daigné se rendre sur place pour constater la situation.
- Jamais il n'a demandé à rencontrer les personnels de l'école avant le 13 janvier.
- Jamais il n'a agi suffisamment pour garantir des conditions décentes à l'école Éluard-Sablonnière, classée en REP+ et accueillant 258 élèves.

¹ Selon l'OMS, des températures inférieures à 14°C dans les locaux scolaires présentent des risques avérés pour la santé.

Qui, si ce n'est le maire du Mans, est responsable du respect du droit à une éducation de qualité dans les écoles publiques de la commune dont il est le premier magistrat ?

Ville du Mans ou ville qui ment ? ... Rétablir les faits

Le communiqué municipal affirme que « *les services sont à pied d'œuvre* ». Pourtant, **aucune preuve concrète** n'est apportée. Les déclarations fallacieuses du maire visent à **discréditer l'appel au secours d'une école entière**, plutôt qu'à écouter et soutenir des enseignant·es et des parents inquiets pour la santé, la sécurité et la scolarité des élèves.

La FSU 72, majoritaire à l'Éducation nationale comme à la Ville du Mans propose au maire du Mans et ancien ministre de :

- **publier des rapports d'intervention** sur le chauffage depuis novembre 2025,
- **prioriser** pour la rénovation complète de l'école, qui **tombe en ruine**,
- définir **calendrier précis** pour des travaux durables,
- **faire respecter des conditions d'apprentissage** des élèves dignes pour toutes,
- **garantir des conditions de travail** des agent·es de la Ville du Mans comme aux personnels de l'Éducation nationale (AESH, enseignant·es).

La FSU 72 aux côtés des personnels et des usager·ères

La FSU 72 réaffirme son soutien indéfectible aux personnels, aux familles et aux élèves et son attachement la vérité et aux faits établis.

L'**État (Éducation Nationale)** doit garantir le droit de toutes et tous à une éducation de qualité et les collectivités **ont l'obligation légale** d'en assurer les conditions matérielles.

Monsieur le Maire et ancien ministre, l'égalité républicaine ne s'arrête pas aux portes des écoles publiques des quartiers populaires ! C'est précisément là qu'elle doit s'appliquer pleinement.

La FSU rappelle que **toutes les alertes (appels, courriels, interventions dans les instances réglementaires, ...)** sont restées sans réponse.

L'action du 12 janvier n'avait d'autre objectif que d'être **enfin entendu et respectée, car « le temps scolaire n'est pas fait pour que des centaines d'enfants subissent durablement de tels traitements indignes »**. Manifestement, même cela, le maire ne le comprend pas. **C'est regrettable.**

La FSU appelle à un dialogue respectueux et sérieux, basé sur les faits.

Si Monsieur le maire et ancien ministre daigne rencontrer les représentant·es élus·es de la **FSU 72**, elles et ils sont pleinement **disponibles et disposés** afin que la collectivité agisse dans l'intérêt des personnels, mais également des élèves et de leurs familles.

Défendre les écoles publiques partout en Sarthe, et ce quel qu'en soit le quartier, la **FSU 72** le fait quotidiennement. **Ça, ce n'est une déclaration, c'est un fait !**